

ASSOCIATION CANTINE GARDERIE

RELEVANT-SANDRANS

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 12/10/2017

RAPPORT MORAL 2016/2017 :

Cantine :

10436 repas ont été servis contre 9748 l'année précédente soit une hausse de +6.59%. Les services se sont organisés comme suit :

- A Sandrans un service unique dans la salle de garderie cantine encadré par Mme Fillardet et Mme Clerc ATSEM mise à disposition par la municipalité
- A Relevant service unique dans la salle fêtes assuré par Mr Nicolé à l'office, et Mme Vercherat en surveillance dans la cour.

Les repas sont livrés par la société RPC traiteur basé à Manziat et chaque année la société propose gratuitement une formation obligatoire en hygiène qui a été suivie par nos salariés.

La cotisation est restée à 12.50 € pour la cantine par famille et le prix du repas était à 4.20 €.

Garderie :

Les locaux de la garderie sont sur Sandrans.

4619 heures de garderie ont été facturées contre 3434 heures l'année précédente soit une hausse de + 34.51%.

La cotisation est restée à 12.50 € pour la garderie par famille.

Le prix de l'heure de garderie était à 2.65€.

TAP :

La convention a bien été tacitement reconduite entre la mairie de Relevant et l'association. Cette convention encadre l'organisation des TAP et permet à l'association de percevoir une partie de la subvention versée par le rectorat.

Cette année 69 heures de TAP ont été réalisées.

Activités périscolaires :

La commune de Sandrans n'étant pas engagée dans un PEDT, il n'y a ni de convention signée ni de subvention. Dans un souci d'équité l'association continue de proposer des activités pour les enfants scolarisés sur Sandrans.

Cette année 71 heures d'activités périscolaires ont été réalisées.

Actions

- Vente de Noël qui nous a rapporté un bénéfice de 520.05 €
- Vente de sapin qui nous a rapporté un bénéfice de 212.33€
- Nous avons participé à la journée fête du village à Sandrans
- Reconduction des permanences d'inscription
- Réunions trimestrielles avec les salariés qui ont permis des échanges constructifs.

Rapport moral approuvé à l'unanimité des présents.

RAPPORT FINANCIER 2016/2017 :

Nous arrivons à un résultat bénéficiaire de 4791.53 € grâce aux efforts de chacun (subventions des mairies, augmentation du prix du repas, diverses actions menées par l'association). Ce résultat finit de combler le déficit des années précédentes.

Rapport financier approuvé à l'unanimité des présents.

L'ANNEE 2016/2017 :

- Depuis le 1^{er} septembre Mme Marques (remplaçante de Mr Nicolé) et Mme Fillardet sont salariés des communes et Mme Vercherat est rémunéré par des chèques associatifs. Ce changement va permettre à l'association de diminuer ses frais de gestions et cotisations salariales.
- L'association va continuer de proposer des TAP et activités périscolaires pour vos enfants. La pérennité de ces offres ne passera que par la participation de vos enfants.
- Pas d'augmentation du montant des cotisations cantine et garderie par famille qui restera à 12.50€
- Pas d'augmentation du montant de l'heure de garderie
- Pas d'augmentation du prix du repas
- Recherche de nouvelles subventions auprès d'autres organismes
- Nous allons renouveler des actions dont une Vente de Noël
- Renouvellement du bureau avec deux départs (Mme Gauthier et Mme Blanc) et l'arrivée d'1 nouvelle personne : Mme Claes. Mais 4 départs sont annoncés pour cette année donc nous vous alertons sur l'urgence de voir de nouveaux membres nous rejoindre.

Rapport moral approuvé à l'unanimité des présents.

Pour tout contact : cantine.relevant.sandrans@gmail.com

Questions Diverses :

Quel sera le rythme scolaire de 2018/2019 ? L'association ne peut pas répondre à cette question, car seuls les instituteurs et les mairies du RPI Relevant Sandrans sont décisionnaires. Nous attendons patiemment le retour de leur questionnaire afin de pouvoir proposer l'année prochaine la reconduction d'activités périscolaires et TAP.

Nous avons juste entendu les représentants des 2 communes, l'une étant favorable à la semaine à 4 jours et l'autre à 4 jours et demi.

TAP de Relevant : de nombreux parents s'interrogent sur le fait que les TAP de Relevant se passent uniquement à Relevant. Car les parents de Sandrans ont des soucis de transport.

Malheureusement, les représentants de la mairie de Relevant n'ont pas su nous apporter d'arguments.

L'association ne comprend pas non plus cette position, eu égard au fait que la subvention des TAP est à destination des activités pour les enfants du RPI scolarisés sur Relevant.

L'association suggère aux parents le co-voiturage. Et d'utiliser sa page facebook comme support de communication & d'échange.

Avons-nous des informations sur la salle de la cantine dans la prochaine école de Sandrans ?

La salle de la Cantine sera également la salle de la Garderie. Des toilettes adaptées aux enfants jouxteront cette salle.

La mairie de Sandrans est en attente des subventions de l'état. Dès qu'ils l'auront, ils pourront commencer la construction de ce nouveau bâtiment.

Remplacement de Mme Vercherat.

Un parent s'interroge sur la présence de Mme Vercherat à la Cantine. L'association ne peut pas se séparer d'un employé quel qu'il soit sans raison valable. Elle partira quand elle le souhaitera et en fonction de ce que la loi autorise.